

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE	REPUBLIQUE FRANCAISE LIBERTE -EGALITE -FRATERNITE SYNDICAT MIXTE ORGE YVETTE SEINE	99_DE-091-259102457-20250924-2025_71B-DE N°2025/71
-----------------------------	--	---

Suite à l'absence de quorum lors de la séance du 17 septembre 2025, le Comité Syndical a été de nouveau légalement convoqué le 18 septembre 2025 ; l'an deux mille vingt-cinq, le 24 septembre, les membres du Comité Syndical, se sont réunis au 1 rue des Paveurs 91 000 Evry-Courcouronnes, à 10 heures, sous la Présidence de Monsieur Gino BERTOL, en application de l'article L.5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Nombre de membres en exercice : 129

Présents : BERTOL Gino (SIARCE), BERTOL Gino (Videlles), CORRE Daniel, DELIANCOURT Jean-Claude, DIRAT Karl (SIARCE), DIRAT Karl (Villabé), DUBOIS Marcel, GUILBERT Xavier (SIARCE), GUILBERT Xavier (Baulne), HILGENDA Wilfrid, LE ROUX Jean-Claude, MARTIN Séverine, supplée par VERGNIEUX Philippe, MEARY Nicolas suppléé par PELTIER Michel, MELIN Gil (CA GPS), MELIN Gil (Ris-Orangis), MERIGOT Michaël, NOEL Michel, PROT Pierre, TANGUY Sylvain, TEILLETT Alexis

Pouvoirs : BEAUDET Stéphane donne pouvoir à PROT Pierre, CHANDELLIER Jean-Louis donne pouvoir à BERTOL Gino, TARAGON Stéphane donne pouvoir

Absents : ABENA Gabin, AUDEBERT Gilles, BEN OUADA Sami, BENEDETTI Laurence, BENIDJER Khellaf, BENSARSA REDA Lamia (EPT GOSB), BENSARSA REDA Lamia (Juvisy-sur-Orge), BERGDOLT Patricia, BIGA Jean-Bernard, BORTOLI Jacky, BOULEY Bernard, BOUSSAINGAULT Jean-Jacques, BOUSSELET Philippe, BOUTEILLE Erick, BOYER Dany, BRUNEL Rémi, BUDELOT Laurence (SIARCE), BUDELOT Laurence (Vert-le-Petit), CASTAINGS Laurence (CA CAPS), CASTAINGS Laurence (Epinay sur Orge), CELLIER Pierre-Henri (CCEJR), CELLIER Pierre-Henri (Saint-Yon), CHAILLOU Patrick, COLAS Romain, CONAN Gauthier, CORDIER Corinne (SIARCE), CORDIER Corinne (Saint Vrain), CORZANI Olivier, COUDORO Bernardin (SIARCE), COUDORO Bernardin (Buno-Bonnevaux), COURTAS Grégory, DAMIATI Michaël, DASSA Emmanuel, DAVID Patrick, DELAITRE Jean-Marc, DELECOUR Bruno, DELMOTTE Kim, DELPIC Joseph, DEMEULEMEESTER Stéphane, DESNOUE Jérôme, DJEARAMIN Ganesh, DUBOIS Jean-Pierre, DUGOIN Xavier, DUMONTAUD SEURE Aurélie, DUPONT Germain, DURANTON Marianne, ECK Bernard, ESPRIN Daniel, FASSI Olivier, FAUVIN Dominique, FOUQUE Nicolas, FOURNIER Pascal, FRAYSSE Gilles, GOMBAULT Jacques, GONZALES Didier (EPT GOSB), GONZALES Didier (Villeneuve-le-Roi), GRILLON Eric (EPT GOSB), GRILLON Eric (Ablon-sur-Seine), GUERTON Marc, HAMARD Sylvain (EPT GOSB), HAMARD Sylvain (Paray-Vieille-Poste), HARTZ Jean (CA GPS), HARTZ Jean (Bondoufle), HASSAN Zakaria, HUBERT Serge, JANIN Eric, LAMOUR Alain, LARCHER Olivier, LEREBOUR Christian, MARIN Arnaud, MATT Edouard, MAYEUR Véronique, MITTELHAUSSER Johann, MORICHON Michel, MORIN Jean-Marc (CA GPS), MORIN Jean-Marc (Lisses), MOURET Frédéric, NEDELEC Gaëlle, NOLLEAU Joel, PAGES Patrick, PAROLINI François, PERDIEON Alain, PEROT Joël, PETEL Yann, PETRILLI Olivier, PFEIFFER Nathalie, PIANTONI Gilbert, PIGEON Marie France, PLANTE François, PYOT Frédéric (SIARCE), PYOT Frédéric (Corbeil-Essonnes), RASSIER Gérard, RAUSCHER Patrick, ROUSSEAU Jean Baptiste, ROUSSET Laurent, SAC Patrice, SCACCHI Anne (CCEJR), SCACCHI Anne (Boissy-sous-Saint-Yon), SEBBAG Alice, SHEPS Ariel, TERRIER Michel, TIQUET Corinne, TOULOUSE Bernard, VEROTS Dominique, WITTEK Eugène (CA GPS), WITTEK Eugène (Etiolles)

Le Président ouvre la séance et procède à la nomination d'un secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Alexis TEILET est désigné secrétaire de séance

L'autorité territoriale,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de 2 mois à compter de sa publicité

OBJET : Attribution du fonds de soutien

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire M57 ;

Considérant que depuis plusieurs années le syndicat accompagne ses communes dans la mise en place de leurs projets en faveur de la transition énergétique à travers l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, l'installation de panneaux solaires, la rénovation énergétique etc.

Considérant que de nombreuses collectivités du SMOYS partagent la même ambition que le SMOYS dans la transition énergétique, mais sont souvent confrontées à un environnement économique contraint et qu'ainsi le SMOYS souhaite, aujourd'hui, accompagner ces communes à travers son nouveau dispositif de fonds de soutien aux projets favorisant la transition énergétique.

Vu l'avis favorable de la commission d'attribution des fonds de soutien aux communes de Prunay-sur-Essonne, et de Videlles

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE à chacun des dossiers, les aides suivantes

PRUNAY SUR ESSONNE	2 500 euros
VIDELLES	2 500 euros

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Vote Unanimité	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

La délibération est adoptée

Le Président

Gino BERTOL



Le secrétaire

Alexis TELLER



Date de publication sur le site :